96B16686

**ASSET ALLOCATION ADVISORS**
**Société Anonyme au capital de 2.145.120 Euros**
**Siège Social : 3 avenue Hoche 75008 PARIS**
**410 204 390 RCS PARIS**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
Du 5 juillet 2007

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris
29 OCT. 2007 R

N° DE DÉPOT 95303

L'an deux mil sept,
Le 5 juillet,
à 9 heures 30,

Les Membres du Conseil de Surveillance de la société Asset Allocation Advisors se sont réunis au 3 avenue Hoche 75008 PARIS, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Chaque membre du Conseil de surveillance émarge le registre des présences en entrant en séance.

Sont présents et ont signé le registre des présences :

| | |
|---|---|
| Monsieur Hugues AUBRY | Président du Conseil de Surveillance |
| Monsieur Yves SAINT REQUIER | Vice-Président du Conseil de Surveillance |
| Monsieur Pieter CROOCKEWIT | Membre du Conseil de Surveillance |
| Monsieur Frank GOASGUEN | Membre du Conseil de Surveillance |
| Monsieur David KIDDIE | Membre du Conseil de Surveillance |

Assistent également à la séance :

| | |
|---|---|
| Monsieur Stéphane CORSALETTI | Président du Directoire |
| Monsieur François-Xavier GENNETAIS | Membre du Directoire |
| Monsieur Julien MECHLER | Membre du Directoire |
| Monsieur William MUSSAT | Membre du Directoire |
| Monsieur Basile SCHLUMBERGER | Membre du Directoire |
| | |
| Mademoiselle Josiane FABRE | Secrétaire du Conseil |

Invités
Monsieur Olivier COUVREUR
Monsieur Bertrand MAILLET

Le Conseil réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

---

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Hugues AUBRY, Président.

....

- Démission d'un Membre du Conseil de Surveillance

Par lettre en date du 27 avril 2007, Monsieur Arnaud de DUMAST a informé le Président du Conseil de Surveillance qu'il souhaitait mettre fin à ses fonctions de Membre du Conseil de Asset Allocation Advisors et ce, à effet immédiat.

Le Vice-Président, au nom de tous les Membres du Conseil, remercie Monsieur de DUMAST pour sa réactivité et son apport positif tout au long de sa collaboration.

Le Conseil prend acte de cette démission.

.....

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes en vue d'accomplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Le Président déclarant l'ordre du jour épuisé, et aucun des membres ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures 00.

De tout ce que dessus, il a été dressé procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et un Membre du Conseil de Surveillance.

Copie certifiée conforme

Le Secrétaire